



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

A35-O/B-P/3 et 4  
27/9/04

## ASSEMBLÉE — 35<sup>e</sup> SESSION

### PLÉNIÈRE

#### ORDRE DU JOUR DE LA TROISIÈME SÉANCE

(Salle de l'Assemblée, 4<sup>e</sup> étage, mercredi 29 septembre 2004,  
immédiatement après la séance du Comité exécutif)

#### Documentation

1. Point 12.2 : Mesures à prendre dans le cas des États contractants qui ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers l'Organisation  
— Approbation du rapport du Comité exécutif  
Rapport verbal  
\*WP/21, Révision n<sup>o</sup> 1  
et Additif n<sup>o</sup> 1
2. Point 2 : Déclarations des délégations des États contractants et des observateurs

#### ORDRE DU JOUR DE LA QUATRIÈME SÉANCE

(Salle de l'Assemblée, 4<sup>e</sup> étage, mercredi 29 septembre 2004, 14 h 30)

#### Documentation

1. Point 4 : Élection du président et des vice-présidents de l'Assemblée  
Doc 7600/5 et Rect. (F),  
Règles 8 et 9, *Règlement intérieur permanent de l'Assemblée*
2. Point 6 : Institution des commissions, du Comité de coordination et élection des présidents des commissions  
— Élection des présidents des commissions  
Doc 7600/5 et Rect. (F),  
Règle 9, *Règlement intérieur permanent de l'Assemblée*
3. Point 2 : Déclarations des délégations des États contractants et des observateurs

— FIN —

---

\* Pour information